

COMMUNAUTE URBAINE
DE
BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)
(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles,
M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique,
Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice,
M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques,
M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques,
Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE
DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée,
Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia,
M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle,
M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel,
Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre,
M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry,
M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge,
Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert,
M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth,
Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Plan d'adaptation des effectifs 2007 - Décision

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le plan d'adaptation des effectifs 2007 a été élaboré en tenant compte des impératifs de fonctionnement des services et des priorités définis par les Instances communautaires dans des domaines où notre Etablissement a affiché son intention d'intensifier son action.

C'est ainsi qu'un effort tout particulier a été réalisé au niveau du pôle Opérationnel notamment dans le domaine de l'environnement où il est proposé la création de 36 postes de catégorie C dont les recrutements correspondants seront échelonnés au fur et à mesure de l'accroissement de la population, de l'extension de la collecte sélective et du déploiement des centres de recyclage.

D'autre part, des compléments ponctuels d'effectifs sont envisagés en fonction de la charge de travail de certains services.

De plus, il est à noter qu'afin d'anticiper les départs en retraite de cadres de notre Etablissement dans un avenir proche, il est apparu nécessaire de mettre en place un dispositif permettant d'éviter toute rupture dans la chaîne décisionnelle. Il est donc proposé, dans un premier temps, le remplacement anticipé de deux cadres occupant des postes clefs au sein de la Cub.

Au total, ce plan de recrutement comporte un solde de 51 créations de postes (54 créations, 3 suppressions et 7 transformations.)

HORS PÔLE

Inspection Générale et de l'Audit

Pour sécuriser l'action communautaire dans le domaine de l'aménagement, et à la vue du nombre d'opérations d'aménagement en souffrance à ce jour, il est demandé de créer un poste d'auditeur interne à l'Inspection Générale et Audit (catégorie A.) Cet auditeur interne aurait pour mission principale la réalisation d'audits sur les opérations d'aménagement communautaires non clôturées, afin de procéder aux régularisations juridiques, comptables et financières nécessaires. Par ailleurs, il contribuerait aussi à la bonne réalisation du programme d'audit interne de l'Inspection Générale et Audit, programme qui ne peut être assuré à ce jour dans sa totalité faute de ressources suffisantes.

PÔLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Direction des Coopérations territoriales et de l'Attractivité Internationale

De création récente, cette direction compte aujourd'hui 7 postes. Ses missions ont été récemment revues et étoffées.

Les matières traitées (Contractualisation, Europe, International) sont de nature transversales. Elles requièrent du temps et un investissement important.

Le département Attractivité Internationale comporte désormais un seul poste de catégorie A. Il est important que le futur responsable puisse être secondé dans ses nouvelles missions par un cadre intermédiaire, compétent en matière juridique et informatique, qui pourra également épauler le centre Europe et Contractualisation, lorsque cela sera nécessaire.

La multiplication des MAPA, la nécessité de sécuriser et de formaliser les procédures notamment à l'international rend nécessaire ce recrutement.

Il vous est donc proposé de transférer un poste de catégorie A vacant du Cabinet du Président vers cette direction et de le transformer en poste de catégorie B.

PÔLE AMENAGEMENT URBAIN ET HABITAT

Direction du Développement Urbain et Planification

Pour mémoire, il a été proposé en Comité Technique Paritaire et acté en Conseil de Communauté du 27 octobre 2006, la création de deux postes : un chef de département (catégorie A) et un assistant administratif (Adjoint Administratif) au sein du département Politique de la ville dans le cadre des Contrats de Cohésions Sociale.

Direction du Développement Opérationnel et Aménagement

Le dimensionnement du département territorial Nord Ouest a été sous estimé en 2002 lors de la création de la direction. En effet, ce département comporte les communes du HAILLAN, du TAILLAN, de SAINT AUBIN DE MEDOC, de PAREMPUYRE, d'EYSINES et du BOUSCAT qui ont toutes travaillé au cours de ces dernières années à l'élaboration d'un projet de centre ville. Quatre P.A.E. (Programme d'Aménagement d'Ensemble) ont été

approuvés et un cinquième est en cours d'approbation, ce qui justifie la création d'un poste d'Ingénieur, urbaniste pour suivre la réalisation de ce projet au niveau équipements publics mais également collaborer à l'instruction des nombreux permis de construire qui vont être générés par ces aménagements. Cette création interviendra par remplacement anticipé d'un cadre A du Pôle Aménagement Urbain et Habitat devant partir à la retraite.

Direction des Déplacements Urbains

Les activités de gestion des ouvrages d'art réalisés pour le Tramway, et la tutelle de l'Etat sur les dossiers de sécurité du Tramway imposent de mettre en place un suivi rigoureux et pointilleux dans le périmètre transport ou à proximité.

De plus, le renforcement des activités de contrôle du délégataire et la réalisation des travaux de voirie pour améliorer la vitesse commerciale des autobus occasionnent un développement conséquent des activités du service.

En conséquence, il vous est proposé la création d'un poste d'Ingénieur.

Direction du Développement Durable de l'Ecologie Urbaine

Il est proposé la création de deux postes de catégorie A pour permettre à la direction de prendre en charge les domaines « agenda 21 » et plan climat.

Une réflexion est actuellement en cours sur l'adaptation de l'organisation de ce service à l'issue de laquelle l'organigramme et les fiches de postes correspondantes seront élaborés.

PÔLE OPERATIONNEL

Direction du pôle Opérationnel

- Transformation d'1 poste d'Adjoint Administratif en poste de Rédacteur

Les aptitudes requises pour occuper ce poste d'assistante de direction (rigueur, capacité à anticiper, réactivité, capacité rédactionnelle, communication verbale de qualité, diplomatie...) sont, sans commune mesure, avec celles réclamées pour assurer un secrétariat classique.

Compte tenu de cette spécificité, il apparaît donc légitime et opportun que les missions liées à l'assistance de direction puissent être assurées par un agent de catégorie B.

Il vous est donc proposé de transformer ce poste d'Adjoint Administratif en poste de Rédacteur.

- Suppression d'1 poste d'Attaché et d'1 poste d'Adjoint Administratif

Le projet des Quais ne justifiant plus la mission quai à compter de la mi-2007, il vous est proposé de supprimer les postes de la cellule « assistance au chef de projet des quais rive gauche », soit un poste d'Attaché et un poste d'Adjoint Administratif.

Direction des Grands Travaux

Le bureau d'études, qui assure, sous l'impulsion et la responsabilité du chef du C.A.E.P.P., la conception et l'élaboration des projets d'architecture, doit faire face au départ en retraite d'un certain nombre de ses agents, ce qui occasionne une perte de compétences.

Par ailleurs, il paraît nécessaire de renforcer la capacité de conception d'autant plus que la vocation du C.A.E.P.P. est d'être de plus en plus force de propositions tant sur des opérations spécifiques que sur des concepts plus généraux.

Il vous est donc proposé la transformation du poste vacant de Technicien par celui d'un cadre A / Architecte, ce qui permettrait :

- de renforcer la capacité de conception du C.A.E.P.P.
- d'assurer un encadrement au plus près du bureau d'études
- d'augmenter le taux d'encadrement de catégorie A et en abaisser l'âge moyen
- d'affirmer la vocation du C.A.E.P.P. en architecture par le recrutement d'un architecte.

Direction Opérationnelle Voirie Circulation et Proximité

➤Création d'1 poste de Technicien/Contrôleur au Département Logistique

Le transfert de la passation et du suivi des MAPA de la Direction Centrale des Achats et Marchés vers les directions opérationnelles a conduit l'unité marchés du Centre Voirie et Proximité à gérer une centaine de MAPA en 2005 en plus de son activité antérieure pour laquelle elle était normalement dimensionnée. Cette augmentation brutale d'activité se traduit aujourd'hui, malgré toutes les mesures prises en interne, par une saturation totale de cette unité et des retards inéluctables sur le renouvellement des marchés-clefs pour le bon fonctionnement du Centre Voirie et Proximité. La charge de travail amène à devoir compléter la section marchés publics de la direction par le recrutement d'un contrôleur en capacité de suivre l'analyse des offres notamment au plan technique.

➤ Remplacement anticipé d'1 Ingénieur au département Etudes Générales et Gestion Trafic:

Le responsable du Département Etudes Générales et Gestion Trafic va faire valoir ses droits à la retraite. Afin d'assurer la continuité de la gestion de ce service et permettre la transmission des compétences, il apparaît nécessaire de remplacer cet agent par anticipation, six mois avant la date de son départ.

➤ Création d'1 poste de Technicien au département Etudes Générales et Gestion Trafic:

Il est envisagé que l'intégralité de la problématique des déplacements à vélo soit appréhendée de façon spécifique. La DOVCP assurera cette compétence. Il s'agit de renforcer la politique de la CUB en la matière par une meilleure prise en compte des demandes des cyclistes, tant au niveau du développement du réseau que de la qualité des aménagements, par la définition de principes d'aménagements clairs et partagés par l'ensemble des services communautaires et enfin, de promouvoir ce mode de déplacement auprès des usagers.

Dans ce cadre, il vous est proposé de créer un poste de Technicien.

Direction Opérationnelle Eau et Assainissement

Le travail réalisé au travers, d'une part de l'audit lancé dans le cadre de la renégociation du contrat de l'eau, et d'autre part de l'élaboration de la politique de l'eau communautaire, a

mis en évidence deux axes dans lesquels il était important que notre établissement public s'investisse :

- Le renforcement des moyens de contrôle technique,
- Le contrôle sur le terrain, au regard des très nombreux points à suivre (important patrimoine : forage, usines de traitement...) et la mise en œuvre du SAGE et de la politique de l'eau de la CUB.

Il vous est donc proposé la création d'un poste de Technicien, spécialiste dans le domaine de l'eau.

Direction Opérationnelle Environnement

Sur la base des programmes validés par le Conseil de Communauté :

- Plan Centres de recyclage,
- Plan collecte,

il est nécessaire de prévoir, pour 2007, les extensions de postes suivants:

-Unité Centres de Recyclage

Le Plan centres de recyclage, adopté par le Conseil de Communauté du 24 février 2006, propose les extensions suivantes:

- deux centres supplémentaires,
- le renforcement de la logistique d'évacuation des déchets sur les sites de traitement ou/et de valorisation,
- le renforcement du personnel de maîtrise correspondant.

Ces différentes évolutions se traduisent par la création de:

- . 7 postes d'agents d'exploitation des Centres de Recyclage,
- . 4 postes d'aide agent d'exploitation des Centres de Recyclage,
- . 4 postes d'agent de conduite des Centres de Recyclage¹,
- . 1 poste de Contremaître d'exploitation des Centres de Recyclage.

- Unité Collectes

Le Plan collecte, adopté par le Conseil de Communauté du 21 novembre 2003, prévoit:

- la création d'une tournée de collecte supplémentaire pour une augmentation de la population de l'agglomération de 4 000 habitants,
- l'extension des collectes sélective en porte-à-porte sur la totalité de l'agglomération.

Ces évolutions, déjà abordées à l'occasion du CTP du 7 avril dernier, impliquent les extensions de postes suivantes:

	2006	2007	2008
Extension des collectes sélective en porte-à-porte sur Bordeaux	1 secteur supplémentaire (Caudéran- Saint Augustin)	3 secteurs supplémentaires (entre Cours et Boulevards)	1 secteur supplémentaire (Bordeaux Nord, Belcier et Bastide)
Extension des collectes sélective en	1 secteur supplémentaire		

¹ On notera que 2 postes supplémentaires d'agent de conduite des centres de recyclage ont déjà été ouverts dès 2005 (CTP du 7 novembre 2005), le Plan centres de recyclage prévoyant en effet la création de 6 postes supplémentaires de chauffeurs. Ce sont donc bien 4 postes supplémentaires d'agents de conduite des centres de recyclage qu'il y aura lieu d'ouvrir en 2007.

porte-à-porte sur les communes en fréquence 2			
Augmentation annuelle de la population (action n°1 du Plan collecte)	1 secteur supplémentaire	1 secteur supplémentaire ²	1 secteur supplémentaire ²

Ainsi, pour 2007, il est nécessaire de prévoir la création de 16 postes supplémentaires d'agents de collecte et de 4 postes d'agents de conduite.

Le tableau ci-dessous synthétise les évolutions d'effectifs nécessaires à la DOE pour assurer les programmes prévus en 2007.

CENTRE DEPARTEMENT UNITE	POSTE (S)	NOMBRE DE POSTES	GRADE	ECHEANCE ³	REMARQUE
Département Valorisation Unité Centres de Recyclage	Agent d'exploitation des Centres de Recyclage	+ 7	Agent Technique	3 postes au 1 ^{er} trimestre 2007 4 postes au 2 ^{ème} trimestre 2007	Création de postes
	Aide Agent d'exploitation des Centres de recyclage	+ 4	Catégorie C de la filrière technique	2 postes au 1 ^{er} trimestre 2007 2 postes au 2 ^{ème} trimestre 2007	
	Agent de conduite des Centres de Recyclage	+ 4	Agent Technique	4 postes au 2 ^{ème} trimestre 2007	
	Contremaître d'exploitation des Centres de Recyclage	+ 1	Agent de Maîtrise	1 ^{er} trimestre 2007	
Département Collecte Unité Collectes OM	Agent de collecte Agent de conduite	+ 16 + 4	Agent de Salubrité Agent technique	10 postes au 1 ^{er} trimestre 2007 10 postes au 3 ^{ème} trimestre 2007	
TOTAL		+ 36			

Service Assistance et Contrôle d'ouvrages

De nombreuses interventions, régulièrement commandés à l'unité Métrologie, nécessitent de partir à 3 agents sur le site pour réaliser les essais associés.

² En fonction du taux annuel d'augmentation de la population observé de 1999 à 2004.

³ Ces échéances sont données à titre indicatif en fonction de l'avancée des programmes, connue à ce jour. Elles sont toutefois susceptibles de "recalages" par rapport aux calendriers définitifs qui seront arrêtés à la fin de l'année 2006

Le troisième agent accompagne l'équipe sur place pour prendre des photos, faire suivre les plans, le petit matériel de mesure, les relevés,...

Afin d'optimiser le fonctionnement de cette structure, il convient de créer un poste d'aide opérateurs (catégorie C hors maîtrise), afin de libérer l'un des trois opérateurs sur d'autres missions programmées soit en labo soit sur d'autres sites ou en "assistance client".

Ce poste peut être, sous condition de compatibilité capacité/missions, attribué à un agent « reclassé ».

PÔLE ADMINISTRATION ET FONCIER

Direction de l'Action foncière

La volonté de la Communauté Urbaine de faire évoluer sa politique foncière s'est traduite par la création d'une cellule Politique Foncière au sein de la direction, composée d'un poste de catégorie A.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche qui lui est assignée, il est nécessaire que cet agent soit assisté par un collaborateur de catégorie B. Afin de créer ce poste, il vous est proposé la transformation d'un poste d'Attaché vacant en poste de Rédacteur.

Service Logistique

Il convient de renforcer l'encadrement administratif de cette direction pour l'ensemble des tâches de gestion qui s'y rattache et notamment dans les domaines juridique et financier.

De même, une meilleure prise en charge de ses activités de prestataire auprès de l'ensemble des services et des élus de la CUB, activités qui se caractérisent par la multiplicité et la variété de tâches, nécessite une importante réactivité.

De plus, ce service fait face à l'absence d'un cadre A pour longue maladie ce qui désorganise profondément le fonctionnement et la qualité des prestations rendues.

Par ailleurs, la juridisation croissante des activités des collectivités territoriales nécessitent le renforcement de la compétence juridique de ce service qui doit assurer un certain formalisme qui reste à parfaire à la CUB pour éviter d'éventuels contentieux, comme le suivi de l'affichage des actes administratifs de notre administration, la constitution et la communication de recueils, l'accompagnement des enquêtes publiques, la rédaction et le suivi des arrêtés de délégations.

Il convient d'y ajouter la préparation et le suivi de marchés publics, l'organisation des manifestations, la formalisation de procédure d'accueil sous toutes ses formes et une meilleure gestion financière, autant de raisons à la création d'un poste d'Attaché et à la transformation d'un poste d'Adjoint Administratif en poste de Rédacteur.

Pour ce qui concerne ce poste d'Adjoint administratif, il est à noter qu'il était préalablement affecté au standard. Il ne diminue ni ne modifie le fonctionnement de l'unité standard dans la mesure où ce poste était occupé par une personne, en longue maladie et partant à la retraite.

PÔLE FINANCES

Direction des Finances

➤ Rédacteur au Département "Gestion comptable des immobilisations"

Ce Département dédié à la gestion comptable des immobilisations, structure très rare dans les collectivités territoriales en France, a montré son utilité et justifié pleinement sa création. Désormais, et ayant trouvé ses marques, il ne cesse de monter en puissance et étendre ses domaines d'intervention avec, en particulier, la gestion des charges étalables. Pour poursuivre sa mission dans le sens de l'amélioration de la qualité comptable, il convient de le renforcer avec la création d'un poste de Rédacteur disposant de réelles connaissances comptables.

➤ Rédacteur au Département "Préparation et suivi budgétaire":

La création d'un poste de rédacteur pour ce Département est justifiée par la nécessité d'assister davantage son responsable dans la conduite de projets importants tels que le passage progressif en AP/CP, coordonné avec une évolution du logiciel comptable SEDIT MARIANNE, ainsi que la déconnexion dans les budgets entre les codes services et les codes CRB.

PÔLE RESSOURCES

Direction des Ressources Humaines

➤ Transfert et Transformation d'un poste d'Adjoint Administratif en poste de Rédacteur au Département Développement des Compétences.

La création d'un poste de rédacteur au département développement des compétences est motivée par l'accroissement des activités du département dans le domaine de la formation continue. Le titulaire du poste sera plus particulièrement chargé de la mise en oeuvre des actions de formation prévues au plan dans les domaines informatique, urbanisme, développement personnel, de l'élaboration du cahier des charges à la réalisation. Il participera également à la démarche GPEC et à l'élaboration des référentiels de compétence ainsi qu'à la mise en oeuvre de l'évaluation de la formation. Par ailleurs, il assurera également la maintenance informatique des salles de formation de la tour 2000.

Il vous est donc proposé de transférer un poste d'Adjoint Administratif, auquel est d'ores et déjà rattaché une partie des missions relevant de ce nouveau poste, de la direction des Systèmes d'Information vers la direction des Ressources Humaines et de le transformer en poste de Rédacteur.

➤ Transformation d'un poste d'Adjoint Administratif en poste de Rédacteur au Département Recrutement.

La D.R.H. a mis en place, depuis septembre 2006, une nouvelle organisation en interne afin d'optimiser ses actions et de clarifier ses missions.

C'est ainsi qu'un département recrutement a été créé qui gère à la fois la mobilité interne et les recrutements externes.

Compte tenu de la complexification des procédures de recrutement, de la demande exprimée par les services d'une participation systématique de la D.R.H. aux entretiens de recrutements, et afin de sécuriser les procédures, il convient de structurer ce département et de l'étoffer au niveau de l'encadrement intermédiaire. C'est pourquoi il vous est proposé la transformation d'un poste vacant de catégorie C en poste de rédacteur.

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif au Département Accompagnement des Seniors.

Dans un contexte d'accroissement continu des départs en retraite, il vous est proposé de créer un poste d'Adjoint Administratif afin de déléguer à l'agent qui sera affecté sur ce poste les actes de gestion simples récurrents (constitution, saisie et suivi du dossier retraite, instruction et suivi des dossiers de validation.). Cette création de poste permettra d'une part de repositionner le rédacteur sur la mission de conseil individualisé (offre de simulation de pension, entretien..) et d'autre part de soulager l'unité Gestion Administrative et Comptable de l'instruction de ce type de dossier.

Direction des Systèmes d'Information

Les besoins en ressources supplémentaires pour la DSI en 2007 ont été évalués à 3 personnes sur les postes suivants :

- Au Centre Études : création d'un poste de Technicien, Chef de projets informatiques au département Études et Développement Autres Domaines

Initialement, un chef de projet informatique devait être affecté à plein temps, en plus d'autres ressources de la DSI, sur le projet de refonte du SIRH et ses projets connexes. Or cet agent est en arrêt maladie depuis fin mars 2006, et a minima jusqu'à début 2007. Il semblerait qu'ensuite seule une reprise à mi-temps thérapeutique soit envisageable, compte tenu de sa maladie.

Pour pallier à cette situation, et compte tenu de l'aspect stratégique du projet, de ses délais très contraints et de la non disponibilité des autres chefs de projets informatiques, il est nécessaire de recruter une personne pour effectuer le travail dévolu à la DSI sur ce projet en 2007.

L'agent actuellement en arrêt maladie sera réaffecté à d'autres projets dès son retour, ces affectations étant en adéquation avec son état de santé.

- Au Centre Production

- création d'un poste de Technicien réseau/sécurité pour renforcer le département Système
- Réseaux - Exploitation

Le nombre de serveurs a augmenté de 20 % en 2005 (+ 28 % en 2004) et l'espace de données à gérer de 48 % (+ 29 % en 2004).

De nouveaux projets d'infrastructure sont en cours ou à lancer (renouvellement des équipements réseau actifs, renouvellement du serveur de production, mise en œuvre des recommandations techniques du SDSSI, mobilité, ...) et les environnements se multiplient (environnements de développement, de test, d'intégration, de formation, d'exploitation, utilisation de logiciels libres, ...), mobilisant fortement les ressources du département, alors que les tâches assurant le bon fonctionnement des infrastructures existantes demeurent.

Enfin, on observe aujourd'hui, comme pour le SIG, une tendance forte à l'ouverture du SI à divers publics (communes, fournisseurs, partenaires, grand public...), et donc à un accroissement des risques liés à la sécurité du SI.

Cet accroissement d'activité s'est fait depuis 2002 à ressources humaines constantes. L'enjeu de ce poste est de maintenir la sécurité et la fiabilité de notre système d'exploitation et de permettre au département de continuer à pouvoir absorber de nouvelles évolutions technologiques.

- création d'un poste de Technicien pour renforcer le département Gestion des Postes Clients et prendre en charge en particulier l'intégration des nouveaux logiciels, métiers ou techniques, au poste de travail CUB.

Ce travail d'intégration est de plus en plus important, compte tenu de la variété des outils utilisés à la CUB et de l'augmentation de leur complexité.

L'enjeu de ce poste est d'améliorer la qualité des déploiements et de les rendre les plus transparents pour les utilisateurs.

A titre indicatif, les effectifs de ce département n'ont pas augmenté depuis début 2002 alors que l'on observe chaque année une hausse de 8 à 10 % des équipements informatiques (PC fixes et portables, imprimantes, traceurs, PDA, ...), un fort accroissement des opérations de mise à jour des postes de travail (plus de 150 opérations en 2006, concernant la mise à jour des logiciels métier et des logiciels système) et une augmentation du type d'équipement à gérer (bornes Wifi, téléphones intelligents, mopieurs, ...). Ce département doit également contribuer à l'étude et à la mise en œuvre des différents projets d'infrastructure (mobilité, ...).

Direction des Moyens Généraux

La Direction des Moyens Généraux, composée de 211 agents, souhaite renforcer l'encadrement et le pilotage de la direction afin de sécuriser ses actions en matière de marchés publics et d'exécution budgétaire, en centralisant sous la responsabilité d'un agent de catégorie A :

- Le suivi et l'exécution budgétaire de la direction :
 - Budget annuel :
 - Fonctionnement 15 850 000 €
 - Investissement 12 600 000 €.
- Le suivi et le contrôle des marchés publics de la direction :
 - Marchés d'appel d'offres 201
 - MAPA 72.

Pour ce faire, il vous est proposé la création d'un « département Finances, Marchés, Approvisionnements Transversaux » composé de deux unités :

- Unité Marchés, Approvisionnement Transversaux,
- Unité de Gestion Budgétaire.

Il vous est donc proposé la création d'un poste d'Attaché Territorial.

Régie d'Exploitation des Restaurants

Le projet de suppression d'un poste d'Agent Technique à LATULE découle d'une situation concrète.

En effet, le service a été confronté à l'obligation de fonctionner pendant 2 ans avec 6 personnes, suite à la maladie d'un agent, et s'est réorganisé en conséquence.

Pour mémoire, en accompagnement à l'ouverture du restaurant après les travaux de mise aux normes, la Société AFHOR avait précisé qu'il y avait besoin de 5 postes ½ pour le fonctionnement normal.

Il vous est donc proposé de supprimer un poste d'Agent Technique.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir accepter les dispositions ci-dessus définies, soumises à l'avis du Comité Technique Paritaire du 4 décembre 2006 et donc :

- décider la création de 54 postes,
- décider la suppression de 3 postes,
- décider la transformation de 7 postes.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 012, traitements et charges comprises, soit un montant de 1 663 701 Euros en année pleine.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 JANVIER 2007**

M. BERNARD SEUROT